

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON

## MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



### ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2025-004

**Autorisant l'ouverture au public de l'établissement dénommé :  
GITE LE ROCHER**

Le Maire de la commune de LA GRAVE,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2212-2 ;

**Vu** le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R 123-1 à R 123-55, R 152-6 et 7 relatifs à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

**Vu** l'avis de la sous-commission d'arrondissement de Briançon pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public lors de sa réunion du 10 décembre 2024 ;

### ARRÊTONS

**Art. 1 :** L'Établissement dénommé : GITE LE ROCHER, gîte- hôtel-restaurant, implanté 2 place de la salle des fêtes à LA GRAVE, est autorisé à recevoir du public.

**Art. 2 :** Cet établissement est classé en type O/N - 5<sup>ème</sup> catégorie  
Effectif : O/59 public + N/59 public  
118 public + 4 personnel = 122 personnes

**Art. 3 :** Les prescriptions édictées au procès-verbal susmentionné doivent être prises en considération.

**Art. 4 :** Le présent arrêté sera inscrit aux registres des actes de la mairie et copie sera transmise à :

- Monsieur l'exploitant de l'établissement
- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Briançon
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de la Gendarmerie des Hautes-Alpes
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement
- Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports
- Madame l'Inspectrice d'Académie

**Art. 5 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à La Grave,  
Le 15.01.2025

Le Maire,  
Jean-Pierre PIC



Visé en Préfecture le : 15/01/2025  
Transmis le : 15/01/2025  
Affiché le : 15/01/2025